



Date : 22.05.2017

Nombre de pages : 8

Fichier : CRCM2017.05.19

Rédigé par : Véronique GERGAUD/Bertrand MERRET

Validé par : Bertrand MERRET

L'an deux mille dix-sept, le 18 mai à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil municipal dûment convoqué le 11 mai deux mille dix-sept, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre MEHAIGNERIE, Maire.

**Secrétaire de séance :** Monsieur LEONARDI Pierre

Nombre de conseillers en exercice : 33	L'an deux mille dix-sept, le dix-huit mai
Présents : 29	le Conseil municipal réuni, après convocation légale,
Votants (dont 2 pouvoirs) : 31	Date de convocation : le 11 mai 2017

**Etaient présents (voix délibératives) :**

Monsieur MÉHAIGNERIE Pierre, Madame CHARLOT Anne, Monsieur LEBRY Jean-Pierre, Madame DUCHESNE Marie-Cécile, Monsieur MAISONNEUVE Bruno, Madame MATHIEU Danielle, Monsieur LAPAUSE Paul, Monsieur MOREL Anthony, Monsieur VEILLÉ Jean-Luc, Monsieur BESNARD Jean-Yves, Monsieur HEULOT Fabrice, Madame PRACHT Michèle, Madame LEBOUC Jeanine, Monsieur PASQUER Xavier, Madame MOUCHOTTE Constance, Monsieur LE MIGNANT Lionel, Monsieur SOUVESTRE Pascal, Madame DE MONNERON Jeannette, Madame MARTIN Nathalie, Monsieur TRAVERS Paul, Mme GUERMONT Viviane, Monsieur BOUVIER Pascal, Madame DELANOE Catherine, Monsieur PAILLARD Gontran, Madame TROPÉE Christèle, Monsieur LEONARDI Pierre, Monsieur UTARD Hervé, Monsieur MORIN Pierrick, Monsieur COIGNARD Jacques.

**Ont donné pouvoir :**

Madame CHEHABEDDINE Carole-Anne représentée par Madame CHARLOT Anne, Madame CLOAREC Christine représentée par Monsieur BESNARD Jean-Yves.

**Etaient absentes à la séance :**

Madame BOUQUAY Marie-Annick, Madame GOZE Pascale.

**Etaient absents aux questions N° :**

Mme PRACHT et M. LE MIGNANT : questions 1 à 4.

Mme Mathieu et M. HEULOT : questions 1 à 6.

Mme DELANOE : questions 1 à 8.

Diffusion : Le Conseil Municipal.

## DÉCISIONS DU MAIRE

SUJET		AVIS / SUITE A DONNER
1.1	Marchés publics – N° 2017-051 - Fourniture de vêtements et EPI : lot 1 vêtements techniques, de sécurité et autres – Avenant 1	<p>Avenant N°1 au marché n°2015/059 avec la Société PROTECT'HOMS validant l'extension du bordereau de prix unitaires à une gamme de vêtements pour le service jeunesse.</p> <p>Les autres clauses du marché, (notamment les montants annuels), demeurent inchangées.</p>
1.1	Marchés publics – N° 2017-052 - Marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du parc d'activités de la Grande Haie – Avenant 2	<p>Avenant N°2 au marché n°30/05 avec la Société SETUR validant le transfert du marché à Vitré Communauté à compter de la date de notification de l'avenant.</p> <p>Les autres clauses du marché, (notamment les montants annuels), demeurent inchangées.</p>
1.1	Marchés publics – N° 2017-053 - Viabilisation du parc d'activités de la Grande Haie à Vitré – Lot 1 : terrassements, voirie, assainissement – Avenant 5	<p>Avenant N°5 au marché n°184/06 avec le Groupement PIGEON/TP/TPB/DEHÉ TP validant le transfert du marché à Vitré Communauté à compter de la date de notification de l'avenant.</p> <p>Les autres clauses du marché, (notamment les montants annuels), demeurent inchangées.</p>
1.1	Marchés publics – N° 2017-054 - Fourrière automobile – enlèvement de véhicules en infraction aux règles de stationnement, destruction de véhicules, prise en charge d'épaves	<p>Marché attribué à la Société AUTO DEMOLITION VITREENNE (ADV) de Vitré (35). L'accord cadre est conclu pour une période initiale d'une année, reconductible tacitement pour trois périodes annuelles supplémentaires. L'accord cadre est conclu pour un montant maximum annuel de 20 000,00€ HT.</p>
1.1	Marchés publics – N° 2017-055 - Restauration de l'enceinte fortifiée – lot 3 : couverture – Avenant 4 (tranche ferme, tranche conditionnelle)	<p>Avenant N°4 au marché n°34/13 avec la Société HERIAU prenant en compte les modifications mentionnées ci-dessous.</p> <p>Les ajustements portent pour une moins-value totale de 153.45€ HT sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Annulation des prestations prévues à l'avenant 3 : moins-value de 1 557.79€ HT,</li> <li>- Tranche ferme : mise en place d'un solin, suppression de prestations sur parcelles 535 et 536 : moins-value de 3 194.82€ HT,</li> <li>- Tranche conditionnelle : suppression de prestations d'habillage plomb sur parcelles 525, 516, 517, habillage plomb d'un vestige de souche de cheminée, chéneau zinc et construction sur parcelle 80 : plus-value de 4 599.16€ HT.</li> </ul> <p>Le montant du marché est porté à la somme de 29 668.99€ HT.</p>
1.1	Marchés publics – N° 2017-057 – Travaux de	<p>Marché attribué à l'Entreprise TOURNEUX de Vitré (35)</p>

	couverture sur la partie basse du COSEC	pour un montant de 28 592.79€ HT.
1.1	Marchés publics – N° 2017-058 – Exploitation et maintenance des installations de chauffage, de ventilation, de climatisation et de production d'ECS – Avenant 6	Avenant N°6 au marché n°2015/066 avec la Société IDEX Energies prenant en compte les modifications mentionnées suivantes :  Vitré Communauté est substituée à la Ville de Vitré pour le paiement des prestations liées aux postes P1, P2, P3 concernant le bâtiment pavillon OTSI. Le montant annuel estimatif n'est pas modifié. Les autres clauses du marché demeurent inchangées.
7.10	Finances locales – N° 2017-056 - Divers – Archives municipales – Régie de recettes pour l'encaissement des tirages de photocopies et vente de plaquette des archives départementales. Mise en place d'un nouveau produit : emprunt de l'exposition « La grande guerre s'affiche à ..... »	A compter du 3.05.2017, l'exposition « La grande guerre s'affiche à » pourra être empruntée suivant de nouvelles modalités.

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 27 avril 2017

<b>113</b>	7.1	Décision modificative n°2 - Budget principal	Approbation à l'unanimité des présents et représentés de la modification N°2 apportée au Budget principal.
<b>114</b>	1.1	Décisions prises par le Maire en matière de marchés publics	Pour information du Conseil municipal.
<b>115</b>	5.8	Décisions prises par le Maire en matière de contentieux	Pour information du Conseil municipal.
<b>116</b>	7.10	Fixation d'un tarif de caution pour les badges d'accès aux équipements sportifs	Approbation à l'unanimité des présents et représentés pour fixer le tarif de caution du badge porte-clés à 30 €.  <i>P. MORIN</i> remarque qu'en fonction du nombre de badges attribué à un club, l'avance de trésorerie peut être élevée.  <i>B. MAISONNEUVE</i> répond que la quantité de badges n'a pas été plafonnée mais que cela peut être envisagé. Il s'agit d'une évolution importante visant à responsabiliser les utilisateurs, alors que des coûts importants sont consacrés à remplacer les clefs perdues.
<b>117</b>	7.10	Admission en non-valeur de produits communaux – Droits de terrasse	Approbation à l'unanimité des présents et représentés de l'admission en non-valeur d'un titre d'un montant de 67,65€ relatif à un droit de terrasse.
<b>118</b>	7.10	Admission en non-valeur de produits communaux –	Approbation à l'unanimité des présents et représentés

		Restauration scolaire	présents et représentés de l'admission en non-valeur d'un titre de restauration scolaire d'un montant de 738,26€.
119	7.10	Annulation de titre – Régie du Centre Culturel	Approbation à l'unanimité des présents et représentés de l'annulation du titre 1285 relative à une facture émise pour la location du Centre Culturel.
120	7.5	Demande de subventions – Contrat de territoire Volet 3	Approbation à l'unanimité des présents et représentés pour solliciter auprès du Département d'Ille-et-Vilaine une subvention s'élevant à 26 125€ au titre du Contrat de territoire – Volet 3.
121	2.1	Approbation du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement	<p>Approbation à l'unanimité des présents et représentés du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement communal (PPBE).</p> <p><i>P. MORIN s'interroge sur l'absence de prise en considération des bruits générés par le trafic ferroviaire, ce qui fausse les données.</i></p> <p><i>A. MOREL annonce qu'il appartient aux services de l'Etat et du Département de réaliser leur propre plan de prévention du bruit dans l'environnement et estime opportun, en effet, de réunir l'ensemble des informations dans un document unique à vocation communale.</i></p> <p><i>P. MÉHAIGNERIE souligne l'impact des limitations de vitesse sur la perception du bruit, qui constitue un enjeu majeur pour la circulation automobile.</i></p> <p><i>P. TRAVERS souhaite faire part de ses inquiétudes quant à l'impact des musiques amplifiées lors des concerts sur l'audition des jeunes.</i></p> <p><i>P. MORIN informe que la réglementation limite les émissions à 103 DB en crête en sortie de table de mixage, et que le bruit ressenti et le bruit réel sont complètement différents.</i></p>
122	8.5	Demande d'extension du « Dispositif Pinel » en zone C – Communes de Châteaubourg et Vitré	<p>Avis favorable à l'unanimité des présents et représentés à la demande d'agrément au « Dispositif PINEL ».</p> <p><i>P. MÉHAIGNERIE souhaite revenir sur l'historique de ce dossier.</i></p> <p><i>En matière de logement social, il n'y a pas de file d'attente, ou légèrement sur les T1 et les T2.</i></p> <p><i>Par contre, pour le locatif privé, il constate une rareté qui conduit à faire monter les prix dangereusement. Cette rareté est liée à l'absence de Pinel, car 95% des investisseurs quittent le territoire pour bénéficier de ce</i></p>

			<p><i>dispositif.</i></p> <p><i>Il s'interroge sur les raisons qui ont conduit à écarter la Ville de Vitré de ce dispositif alors que dans les Pays de la Loire, plusieurs villes plus petites comme les Herbiers, Ancenis, en ont bénéficié et que Vitré jouit d'un dynamisme économique et démographique.</i></p> <p><i>Après avoir plaidé la cause de la Ville dans différents ministères, un amendement parlementaire a été déposé en décembre, soutenu par les différents partis.</i></p> <p><i>Il remercie ces parlementaires ainsi que le Directeur de Cabinet de l'ancien Premier Ministre qui a pressé la parution du décret.</i></p> <p><i>Il ne faut désormais pas perdre de temps car il ne reste que 6 mois et il y a déjà une cinquantaine de demandes.</i></p> <p><i>Dès lundi, seront réunis les agences immobilières, les notaires, les banques et les services de l'Etat pour enclencher le dispositif.</i></p>
123	3.2	ZAC de la Roncinière (phase 2) – Aliénations – Approbation du Cahier des Charges de Cession des Terrains (CCCT)	<p>Approbation à l'unanimité des présents et représentés des termes du Cahier des Charges de Cession des Terrains (CCCT).</p>
124	3.2	ZAC de la Roncinière – Aliénations – Vente Ville de Vitré/SARL CARROT	<p>Approbation à l'unanimité des présents et représentés des conditions de vente entre la Ville et la SARL CARROT.</p> <p>La Commission urbanisme a émis un avis favorable.</p> <p>Le Domaine, dans son avis du 12 mai 2017, n'a formulé aucune observation sur le prix du m<sup>2</sup>.</p>
125	3.2	ZAC de la Roncinière – Aliénations - Echange foncier Ville de Vitré /Mme REHAULT-M. ROBERT	<p>Approbation à l'unanimité des présents et représentés pour annuler la délibération du Conseil municipal du 9.12.2010, d'approuver les conditions de l'échange et de confier les travaux de bornage et de mesurage à M. AUBAULT.</p> <p>La Commission urbanisme a émis un avis favorable.</p> <p>Le Domaine, dans son avis du 12 mai 2017, n'a formulé aucune observation sur le prix du m<sup>2</sup>.</p> <p><i>J.P. LEBRY précise qu'il est prévu un panneau Stop pour la sortie Sud de la ZAC de la Roncinière sur le Boulevard de Laval, mais qu'à terme, il sera peut être nécessaire de créer un îlot central compte tenu des flux de circulation ou un nouveau rond-point si le Département autorise sa réalisation.</i></p> <p><i>D. MATHIEU confirme que l'accroissement de la circulation sur le boulevard de Laval devra</i></p>

			<p>être pris en considération, compte tenu de la vitesse élevée constatée qu'il sera nécessaire de diminuer.</p>
126	7.10	Organisation de la semaine « spéciale bac » à la Médiathèque	<p>Approbation à l'unanimité des présents et représentés du coût de cette opération s'élevant à 200€.</p> <p><i>P. MORIN juge excessif de fermer l'espace jeux vidéo pendant cette opération « spéciale bac » ; une bonne préparation n'étant pas incompatible avec des séances de pause.</i></p> <p><i>M.C. DUCHESNE précise que l'espace jeux est occupé par des plus jeunes qui génèrent un peu de bruit. L'espace jeux avait été laissé à la disposition des lycéens l'année passée, mais ceux-ci n'en avaient pas profité, préférant se concentrer sur leur objectif scolaire.</i></p>
127	7.1	Revalorisation de la redevance pour l'occupation des locaux du Groupe scolaire Jean Guéhenno	<p>Approbation à l'unanimité des présents et représentés d'une revalorisation de 1.3 % la redevance appliquée à l'ADAPEI pour l'occupation des locaux, soit 3 457€. Ce tarif est applicable au 1<sup>er</sup> septembre 2017 et révisable au 1<sup>er</sup> septembre de chaque année.</p> <p>La commission éducation/restauration a émis un avis favorable.</p> <p><i>P. MÉHAIGNERIE revient sur la situation des locaux de l'ADAPEI qui seront libérés le 13 Juillet prochain, et qui risquent d'être squattés s'ils ne sont pas rapidement occupés.</i></p> <p><i>L'EPFR peut porter pendant 5 à 6 ans ce dossier, avant d'y réaliser la troisième grosse opération d'appartements, après La Mériaïs et la Trémoille.</i></p> <p><i>Il existe plusieurs possibilités pour occuper ces locaux dans l'attente : des associations, des écoles, le club des personnes âgées...</i></p> <p><i>Une visite de ces bâtiments sera prochainement organisée à destination de possibles occupants mais aussi des conseillers municipaux.</i></p> <p><i>A. CHARLOT précise qu'un groupe de travail est constitué et qu'un recensement des associations demandeuses de locaux est en cours.</i></p> <p><i>J.Y. BESNARD appelle à la vigilance sur le caractère provisoire d'une occupation par une association et signale que la salle de sports est encore très utilisée.</i></p> <p><i>A. MOREL précise que l'ADAPEI n'a pas, pour l'instant, exprimé la volonté de céder la salle de</i></p>

			<i>sports.</i>
<b>128</b>	1.1	Fournitures de matériel de reprographie et prestations associées – Groupement de commandes	Approbation à l'unanimité des présents et représentés de la signature d'une convention entre Vitré Communauté, la Ville de Vitré et le CCAS pour la fourniture de matériel de reprographie.
<b>129</b>	1.1	Fournitures de titres restaurant à destination des agents – Groupement de commandes	Approbation à l'unanimité des présents et représentés de la signature d'une convention entre Vitré Communauté, la Ville de Vitré et le CCAS pour l'attribution de titres restaurant aux agents.
<b>130</b>	4.1	Modification du tableau des effectifs	Approbation à l'unanimité des présents et représentés de la modification du tableau des effectifs. : création d'un poste d'adjoint technique au service voirie.
<b>131</b>	4.1	Remboursement de frais suite à une inscription en formation	<p><b>Vote à bulletin secret :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 abstentions,</li> <li>- 7 voix pour,</li> <li>- 19 voix contre.</li> </ul> <p>Le projet de délibération n'est pas approuvé.</p> <p><i>M.C. DUCHESNE</i> remarque que la Ville finance déjà la moitié de la formation et demande si la prise en charge des frais de déplacement est systématique.</p> <p><i>P. MORIN</i> juge complètement normal de former les agents qui restent dans la collectivité mais s'interroge sur l'opportunité d'accompagner des formations sur des projets personnels ayant pour finalité de quitter la collectivité, d'autant plus que la Ville a déjà indirectement participé à la reconversion de l'agent au travers du prix de vente avantageux d'un local.</p> <p><i>A. CHARLOT</i> répond que cela est déjà arrivé et que cette proposition est prévue dans le règlement de formation. Elle soutient autant la mobilité que la reconversion pour des agents qui ne se satisfont plus dans la fonction publique.</p> <p><i>P. MÉHAIGNERIE</i> regrette que les cotisations versées par la collectivité au CNFPT ne prennent pas en charge ces dépenses.</p> <p><i>P. BOUVIER</i> estime ces frais justifiés pour une personne ayant une obligation de reconversion, par exemple suite à un handicap, mais pas autrement.</p>

## QUESTIONS DIVERSES

*P. MORIN souhaite évoquer la situation de chantiers privés, conduits actuellement, au cours desquels des éléments amiantés sont sciés, ce qui génère des poussières. Si les ouvriers bénéficient d'une protection adéquate, ce n'est pas le cas des riverains qui supportent ce risque. Il demande quelles mesures peuvent être mises en œuvre ?*

*Concernant les locaux de répétition, il souhaite que le projet réalisé soit présenté bien en amont aux élus et obtenir des précisions sur les modalités permettant l'accès des musiciens, même en l'absence du personnel.*

*Enfin, il suggère de trouver un moyen permettant de conserver la place de stationnement réservé à la police municipale sur les horaires d'ouverture de ce service, et d'y autoriser en dehors le stationnement des riverains de la place Notre-Dame et des autres automobilistes.*

*P. MÉHAIGNERIE annonce que la situation de la place réservée à la police municipale sera étudiée.*

*Au sujet de l'amiante, seule une entreprise agréée, avec des ouvriers formés, peut conduire une opération de désamiantage. Dans ce cas, le chantier doit être protégé. En cas de doute, la CARSAT pourrait être alertée pour faire une inspection.*

*M.C. DUCHESNE informe qu'une réflexion est en cours au sujet de l'accès des musiciens, mais que la présence d'un SSIAP sera à prévoir.*

*J.Y. BESNARD rappelle qu'un cocktail diététique sera organisé le samedi 20 mai sur la place du Général de Gaulle et se félicite par avance de la présence d'une équipe de la cuisine centrale menée par son chef de production, associée à quatre élèves et un professeur du lycée hôtelier de la Guerche de Bretagne. Les recettes proposées seront disponibles sur le site internet de la Ville. Le dimanche après-midi, une marche familiale sera organisée afin de faire découvrir les liaisons douces aux habitants.*

*A. CHARLOT annonce que la fête du Jeu, aura lieu samedi, au jardin du Parc ou à la salle PA NAGET. Le dimanche, la kermesse de l'ADAPEI se déroulera une dernière fois sur leur site.*